



## Déclaration de La Commission Exécutive de l'Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE des Landes

**La Commission Exécutive de l'Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE des Landes s'est réunie ce jour, lundi 12 juillet 2021. \***

Après un tour de table des camarades qui ont pu exposer la situation sociale et économique, chacune et chacun dans leur secteur professionnel, privé ou public,

Après une analyse de la période au niveau national durant ces derniers mois de crise sanitaire, crise loin d'être terminée vu la courbe ascendante des nouvelles contaminations, et des dernières annonces du Président de la République et de son gouvernement,

La CE de l'UD FO des Landes constate que :

- De très nombreux salariés qu'ils soient dans le secteur public ou dans le secteur privé se sont montrés prêts à l'action pour défendre les revendications malgré un contexte difficile : les restrictions imposées par le gouvernement (*déplacements, couvre-feu, confinement ...*) pour tenter de juguler la crise sanitaire, ont sans doute été sources de difficultés dans l'exercice des mandats syndicaux et de la réussite pleine et entière des mobilisations. Pour autant, elles n'ont pas fait taire les revendications.

Ainsi, la CE de l'UD FO des Landes relève avec satisfaction les actions des hospitaliers de Dax et de Mont de Marsan, des personnels de la CAF et de la CPAM, des agents des EHPAD, des postiers, des agents de l'ex-EDF, de la DGFIP, des enseignants des 1er et 2nd degrés, des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap, des territoriaux, des retraités ... Cette liste est longue et ne cesse de croître tant la situation s'est dégradée avec le COVID-19.

- Durant toute la pandémie, occasion rêvée pour les serviteurs zélés de la Finance et des multinationales, le gouvernement n'a eu de cesse de s'attaquer aux droits des salariés en multipliant les dérogations au Code du travail. Un fait incontestable : les conditions de travail se sont dégradées, et le télétravail est en passe de devenir la norme dans certains secteurs d'activité. La CE de l'UD FO des Landes dénonce la multiplication des ouvertures des commerces le dimanche faisant craindre la généralisation du travail dominical.
- Des centaines de milliards d'euros d'aides publiques ont été accordées aux grandes entreprises pour les maintenir à flot, et ce, sans aucune contrepartie. Et dans le même temps les salariés en activité partielle ont vu leurs salaires amputés.
- La suspension par le Conseil d'Etat du nouveau mode de calcul des indemnités prévu dans la contre-réforme de l'assurance chômage qui devait s'appliquer ce 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Comme la Confédération cgt-FO, la CE de l'UD FO des Landes se félicite que FO ait été entendue, en partie, avec les autres confédérations.

Dans ses attendus, le Conseil d'Etat confirme exactement les analyses et positions de la Confédération depuis l'origine sur ce dossier : ce n'est pas le système qui est en difficulté ou la cause des difficultés de l'emploi, mais bien le cours suivi par les politiques économiques fondées sur la compétitivité sur le coût du travail. **Trop de chômage, trop de précarité !**

Pour autant, le Conseil d'Etat ne remet en cause le principe même de cette contre-réforme qui pourtant se traduira inévitablement pas encore plus de précarité et de pauvreté dans notre pays. (*Le soir même de cette CE, lors son intervention télévision, Macron l'a confirmée pour le 1<sup>er</sup> octobre prochain*)

Pour la CE de l'UD FO des Landes, comme pour la Confédération, c'est clair : elle doit être purement et simplement abandonnée ! Nous ne laisserons pas faire !

- Le Président Macron et certains ministres, malgré une déroute électorale historique marquée par une abstention record (*ce qui ne peut que nous interroger sur l'état actuel de notre démocratie*), semblent décidés à vouloir s'attaquer une fois de plus aux retraites, alors que le rapport du COR pointe la baisse engagée par les précédentes réformes du montant des pensions. Il est envisagé **un report de l'âge légal du départ en retraite de 62 à 64 ans**.

Le gouvernement vient de verser plus de 450 milliards aux entreprises et la perspective d'un déficit de 20 milliards d'euros dans les caisses de retraite justifierait de faire payer la note aux salariés et aux fonctionnaires ?

**Pour la CE de l'UD FO des Landes, c'est tout simplement NON ! Ni recul de l'âge légal de départ, ni allongement de la durée de cotisation, ni régime universel par points !**

- Les mesures prises par le gouvernement avec la loi de Sécurité Globale, les 3 décrets début décembre 2020 de fichage généralisé de la population, ainsi que l'état d'urgence prolongé maintenant jusqu'à la fin septembre tendent vers un régime autoritaire très inquiétant pour les libertés fondamentales républicaines.

**La CE de l'UD FO des Landes exige l'abrogation de la loi sécurité globale, des décrets et la levée immédiate de l'état d'urgence sanitaire.**

Aussi, la CE de l'UD FO des Landes fait sienne la résolution du Comité Confédéral National des 27 et 28 mai derniers qui déclare : « *Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics, le CCN considère que l'action interprofessionnelle, la grève interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaires face au comportement des pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines* »

Pour la CE de l'UD FO des Landes, oui, **l'heure est à la constitution du rapport de force interprofessionnel.**

Elle appelle tous ses syndicats et sections syndicales à se renforcer, à multiplier dès la rentrée les assemblées générales, réunions d'information avec les salariés, et les autres organisations syndicales quand c'est possible, pour préparer la mobilisation et le rapport de force dans l'action commune dès lors que les conditions seront réunies.

Avec cet objectif de généralisation de mobilisation interprofessionnelle, **la CE de l'UD FO des Landes appelle tous ses militants, tous ses syndiqués à assuré le succès du meeting public revendicatif de rentrée FORCE OUVRIERE, avec le Secrétaire Général de la cgt-FORCE OUVRIERE, Yves VEYRIER, qui se tiendra le VENDREDI 24 SEPTEMBRE à 18h00.**

*(Lieu pas encore arrêté à cette date)*

**POUR les salaires, l'emploi,  
les retraites, l'assurance chômage,  
POUR Le droit du travail, le droit syndical,  
POUR les libertés individuelles et collectives,**

**AVEC FORCE OUVRIERE,  
INFORMATION - MOBILISATION - ACTION**

*\*Cette déclaration a été adoptée quelques heures avant les annonces de Macron, notamment l'extension du « Pass sanitaire ». Les annonces sociales (Assurance chômage- Retraites...) du Président ne font que confirmer les craintes de FO.*